



La Présidente

N/RÉF :
EH/ER – 20.006 E

Madame Pascale MATHIEU
Présidente
Conseil National de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes
120-122 rue Réaumur
75002 Paris

Paris, le 23 mars 2020

Madame la Présidente,

FNEHAD
14, rue des Reculettes
75013 Paris
TÉL. : 01 55 43 09 09
www.fnehad.fr

Nous sommes tous, établissements et professionnels de santé, engagés dans une lutte contre l'épidémie par le coronavirus et mobilisés, chacun à notre niveau, pour apporter nos soins aux patients qu'ils soient infectés par le Covid 19 ou qu'ils soient pris en charge pour des pathologies invalidantes et souvent multiples, justifiant fréquemment des actes de rééducation ou de réadaptation.

Malheureusement, alors que déjà en temps normal, nous éprouvons de grandes difficultés à mobiliser les masseurs-kinésithérapeutes, au vu de la démographie de votre profession et d'une nomenclature peu attractive pour les interventions à domicile, nous assistons depuis deux semaines à un désengagement majeur de vos confrères.

Nous avons certes noté que vous aviez vous même exprimé une position très claire :
*« Nous demandons également aux kinésithérapeutes de tout mettre en œuvre **pour éviter les hospitalisations des plus fragiles en prenant en charge dans le respect strict des règles d'hygiène et à leur seul domicile, les patients vulnérables** pour lesquels l'arrêt des soins risquerait d'entraîner une aggravation majeure, notamment ceux atteints de pathologies chroniques nécessitant de la kinésithérapie de désencombrement (par exemple mucoviscidose, dyskinésies ciliaires primitives, BPCO...) ainsi que les patients polyhandicapés et les personnes âgées dépendantes ».*

Néanmoins, alors que l'épidémie engendre la fermeture des cabinets des masseurs kinésithérapeutes et donc libère du temps de soins, nous pensons que se justifie un nouvel appel à la mobilisation de votre profession pour les prises en charge à domicile des plus vulnérables, patients typiquement pris en charge en HAD et par avance nous vous en remercions.

Nous vous prions d'agréer, madame la Présidente, l'expression de nos sentiments distingués.

Dr Elisabeth HUBERT
Ancien Ministre
Présidente